

A LA PIZZERIA BELLA

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1000.00 €

Siège social : 64B rue Porte aux Saints -78200 MANTES-JOLIE

RCS VERSAILLES 892 563 412

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28/02/2024

L'an deux mil VINGT-QUATRE

Et le VINGT-HUIT FEVRIER

Se sont réunis à la demande de l'associé unique :

- **Monsieur AIT EL CADI Jalal**, né le 15/10/1982 à Mantes-la-Jolie (78)), de nationalité française et demeurant au 5 allée des Grandes Vignes, 78200 Mantes-la-Jolie
Ci-après dénommés "le cédant",

D'une part,

Et

- **Monsieur SURMANIDZE Roland**, né le 06/11/1981 à Tiraspol (République de la Moldavie), de nationalité Roumaine et demeurant au 2 rue Boucicaut, 06400 CANNES ;

D'autre part,

Afin de modifier les statuts de la société, à savoir :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée décide de nommer **Monsieur SURMANIDZE Roland** Président en remplacement de **Monsieur AIT EL CADI Jalal**, démissionnaire.

Est ici intervenu, Monsieur SURMANIDZE Roland , qui déclare accepter les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

La Présidente exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision qui précède, l'assemblée décide de modifier les statuts (article 14).

La société est gérée par la président, associé unique, personne physique, nommée sans limitation de durée.

Le reste de l'article reste sans changement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de transférer le siège social à : **33 boulevard Carnot – 06400 CANNES.**

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision qui précède, l'assemblée décide de modifier les statuts (**Article 4**).

AEGS

SR

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur des présentes, ou d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par les associés.

Monsieur AIT EL CADI Jalal

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by the name 'alal' in a cursive script.

Monsieur SURMANIDZE Roland

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'S' followed by 'Rman' in a cursive script.